

## 6 Suisse

# «On ne gagne rien à faire échouer la loi sur le CO<sub>2</sub>»

**CLIMAT** Pour la ministre de l'Environnement Simonetta Sommaruga, «la sortie des énergies fossiles est inéluctable». Autant entreprendre sans attendre les changements nécessaires en matière de mobilité et de chauffage. Les taxes prévues sont incitatives, affirme-t-elle

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BERNARD WUTHRICH, BERNE  
@BdWuthrich

La nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> est combattue par un double référendum, l'un lancé par des organisations automobiles et pétrolières et soutenu par l'UDC, l'autre par une partie des grévistes du climat. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga répond à leurs critiques.

**La Suisse est-elle plus touchée que d'autres pays par le réchauffement climatique?** Oui, en Suisse, pays alpin, les températures augmentent deux fois plus que la moyenne mondiale. Les glaciers fondent, l'agriculture subit des périodes de sécheresse toujours plus fréquentes. Cela engendre des coûts importants, à la charge des communes et des cantons, en grande partie.

**Qu'apporte concrètement la loi sur le CO<sub>2</sub> aux régions de montagne?** La loi sur le CO<sub>2</sub> crée un fonds qui aidera les communes à réaliser des ouvrages de protection contre les crues et les éboulements provoqués par la fonte des glaciers ou à stabiliser les remontées mécaniques. C'est aussi pour cela que le Groupement pour les régions de montagne et le Club alpin suisse soutiennent le projet de loi.

**Les opposants disent que de nombreux pays ne tiennent pas les engagements pris à Paris et que les efforts de la Suisse ne diminueront les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> que d'un demi-millième. Cela en vaut-il la peine?** La Suisse n'est pas seule. L'UE et même les Etats-Unis ont lancé des programmes ambitieux. La nouvelle loi accélérera le progrès technologique et garantira des emplois chez nous, plutôt que de nous laisser sur le banc des spectateurs à regarder d'autres pays occuper les secteurs novateurs.

**Les grévistes du climat veulent que l'on proclame l'état d'urgence et que l'on atteigne la neutralité climatique en 2030 déjà. Que répondez-vous à leur impatience?** Je les ai rencontrés. Je comprends leur impatience et j'apprécie qu'ils soient très bien informés. Mais ils ne gagneront rien en faisant échouer la loi sur le CO<sub>2</sub>, car on

perdrait encore des années pour ficeler un nouveau projet. En cas de non, c'est le lobby pétrolier et automobile qui serait le grand gagnant. La réduction de moitié de nos émissions de CO<sub>2</sub> dans les dix ans à venir est déjà un objectif ambitieux. La nouvelle loi favorise les investissements en Suisse. C'est mieux que de payer 8 milliards par an à l'étranger pour acheter du pétrole.

## INTERVIEW

**Vous pointez du doigt les organisations pétrolières et automobiles. Mais n'est-il pas légitime qu'elles défendent leur modèle économique et leurs emplois?** Dans notre système démocratique, un référendum est toujours légitime. Ce qu'il faut savoir, c'est que la sortie du charbon, du pétrole et des énergies fossiles est inéluctable. La voie est tracée. Tous les partenaires économiques de la Suisse vont dans cette direction. Un non à la loi

**«Le fonds pour le climat aidera les communes à réaliser des ouvrages de protection contre les crues et les éboulements provoqués par la fonte des glaciers»**

n'empêchera pas cette transformation. L'entretien d'une voiture à essence coûte de plus en plus cher. Les garagistes vont se concentrer sur d'autres modèles de propulsion, électrique ou hybride. Ils auront toujours du travail, mais ce ne sera pas exactement le même qu'aujourd'hui. La Suisse dispose du potentiel de formation et d'innovation nécessaire pour accompagner ce changement.

**Le lobby pétrolier et automobile n'est pas seul à combattre la loi. GastroSuisse soutient aussi le référendum. Les inquiétudes de cette branche, déjà très touchée par la pandémie, ne sont-elles pas légi-**

**times?** Aujourd'hui, seules les grandes entreprises peuvent se libérer du paiement de la taxe CO<sub>2</sub>, moyennant des mesures favorables au climat. Avec la nouvelle loi, les PME pourront le faire aussi. Cela profitera au menuisier, au boulanger, au restaurateur. J'observe que, contrairement à GastroSuisse, HotellerieSuisse soutient la nouvelle loi.

**Les régions de montagne souffrent du réchauffement climatique. Mais la nouvelle loi ne va-t-elle pas pénaliser les habitants de ces régions, qui ont plus besoin de la voiture car ils ont moins facilement accès aux transports publics?** Les habitants de ces régions sont davantage tributaires de la voiture, c'est vrai. Mais la nouvelle loi incite les importateurs à mettre sur le marché des automobiles consommant moins de carburant. Les personnes qui ont besoin d'en avoir une paieront moins, même si elles n'optent pas pour un modèle électrique. Par ailleurs, une majorité de ménages vivant dans les régions périphériques se chauffent déjà sans mazout ou sans gaz naturel. Ils ne paient pas la taxe CO<sub>2</sub>, mais reçoivent quand même leur part de la redistribution. C'est positif pour eux. Et ils prennent moins souvent l'avion que les citadins. En fin de compte, ils bénéficieront donc de la loi et de la rétrocession de la taxe.

**Vos services ont calculé que la loi coûterait environ 100 francs de plus à une famille de quatre personnes qui ne change pas ses habitudes. Les opposants avancent des chiffres dix fois plus élevés. Honnêtement, la vérité ne se situera-t-elle pas entre ces deux extrémités?** Nous avons pris comme modèle une famille représentative: les parents, deux enfants, chauffage au mazout, voiture à essence, un vol en Europe par année. Les opposants ont pris des exemples extrêmes. Connaissez-vous beaucoup de familles qui ont une villa de 250 mètres carrés consommant beaucoup de mazout et faisant trois ou quatre vols lointains chaque année? Moi pas. Le principe de la loi est simple. Celles et ceux qui auront un comportement respectueux de l'environnement économiseront de l'argent grâce au mécanisme



Simonetta Sommaruga: «La nouvelle loi accélérera le progrès technologique et garantira des emplois chez nous.» (ANOUSH ABRAR)

de redistribution de la taxe. C'est pourquoi la loi est sociale et favorable aux familles.

**Ne court-on pas le risque que les Suisses aillent prendre l'avion dans un aéroport étranger proche de nos frontières, ce qui diminuera les montants à redistribuer?** Tous les pays voisins prélèvent déjà une taxe sur les billets d'avion. Elle est certes plus basse. Mais elle n'est pas redistribuée à la population. Elle part dans les budgets publics. Notre mécanisme est très social: 51% des recettes sont ristournées à la population, enfants compris, et l'autre moitié alimente les fonds pour le climat.

**Ce fonds pour le climat n'est-il pas une usine à gaz qui promet beaucoup d'argent à beaucoup de monde?** Il servira à financer de nombreux projets: l'argent ira à la population, par exemple pour l'aider à changer de chauffage. Il ira aux communes pour créer des chauffages à distance

et aux régions de montagne pour réaliser des ouvrages de protection contre les crues. Les jeunes auront des trains de nuit. Mais j'aimerais rappeler le mécanisme de base: les taxes sont incitatives. Elles ont pour but de convaincre la population de changer ses habitudes afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

**Pour remplacer le parc automobile actuel par des véhicules électriques, il faudra acheter des batteries utilisant elles-mêmes des minerais qui, comme le lithium, doivent être extraits de la terre. Est-ce vraiment écologique?** L'extraction des matières premières est une question sensible. Je la connais bien, car j'ai été naguère présidente de Swissaid et j'ai pu observer les conséquences de l'extraction de cobalt mais aussi de pétrole. La Suisse se préoccupe de cette problématique. Nous devons encore faire des progrès, par exemple en renforçant l'économie circulaire et en favorisant le recyclage des

batteries. Pour cela, nous avons, ici en Suisse, des entreprises performantes.

**La loi sur le CO<sub>2</sub> n'est qu'une étape. Il y en aura une autre. Vous l'avez annoncée. Ce sera le contre-projet à l'initiative pour les glaciers. Quelles mesures comprendra-t-il? Commençons déjà avec cette décennie, qui est cruciale. Si l'on ne fait rien maintenant, nous devons faire un tel effort de rattrapage après 2030 que cela coûtera nettement plus cher pour atteindre la neutralité climatique en 2050. Mais je ne peux pas dire aujourd'hui quelles mesures il faudra après 2030. Cela dépendra de nombreux facteurs, comme l'évolution technologique, le degré d'électrification de la mobilité et le remplacement des chauffages. Si plus personne ne se chauffe au mazout, on aura résolu une bonne partie du problème. En attendant, la loi sur le CO<sub>2</sub> n'interdit rien, c'est une loi libérale qui nous fait faire un pas en avant important pour la protection du climat. ■**

PUBLICITÉ

SÛR COMME  
UNE BANQUE!



WALDIS  
TRESORE

## EN BREF

### Aigle reste en mains PLR

La syndication de la ville d'Aigle demeure dans le camp libéral-radical. Grégory Devaud succède à Frédéric Borloz (qui aura assuré la charge durant quinze ans) à la tête de la cité chablaisienne pour la législature 2021-2026. Avec 1356 voix, le PLR a battu d'un cheveu l'indépendant Jean-Luc Duroux, ce dimanche, au second tour des élections à la syndication. A quelques kilomètres de là, le socialiste Alberto Cherubini a été élu syndic de Bex, tandis qu'à Epalinges, le PLR Alain Monod a devancé le Vert Maurice Mischler, syndic depuis dix ans. **LT**

### En Suisse, 129 vaccinés réinfectés

Sur les près de 1,2 million de personnes entièrement vaccinées en Suisse, 129 ont été réinfectées par le coronavirus, selon les données de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) – soit une proportion de 0,01075%. En cause: le taux d'efficacité des vaccins, qui est de 95% pour celui de Pfizer/BioNTech, et de 94% pour celui de Moderna, a indiqué Grégoire Gogniat, porte-parole de l'OFSP, confirmant une information de la NZZ am Sonntag. Ce dernier a également rappelé que l'efficacité du vaccin pouvait diminuer légèrement chez les personnes âgées. **ATS**